

## A lire attentivement LES RÈGLES DE DOPAGE SUR LES BIPHOSPHONATES



### **Chers vétérinaires,**

Vous avez peut-être entendu parler d'un cheval de course testé positif au Tildren en Angleterre lors de récentes ventes de yearling.

En Angleterre, selon la réglementation de la BHA (British Horseracing Association) mis en place en Juin 2017, un cheval de moins de 3,5 ans ne peut recevoir de biphosphonates au risque d'être banni à vie des courses dans ce pays.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler les règles du dopage dans les différents milieux.

## RÉGLEMENTATION SPORTIVE



28 jours  
Temps de  
détection



### Courses



#### Galop



#### Trot

BHA <sup>(*)</sup> HKJC <sup>(*)</sup>	France Galop HRI <sup>(*)</sup>	Autres	Pays Nordiques
• 30 jours Temps de détection • Interdit < 3,5ans	30 jours Temps de détection	30 jours Temps de détection	• 60 jours Temps de détection • Interdit < 4ans

## RÉGLEMENTATION PHARMACEUTIQUE

(Tildren - Audevard)

• Chez les chevaux âgés de plus de 3 ans : aide au traitement des boiteries associées à des processus ostéolytiques observés dans l'éparvin et le syndrome naviculaire de moins de 6 mois.

• En l'absence de données relatives aux effets indésirables de l'acide tiludronique sur le squelette des jeunes animaux, ne pas administrer aux chevaux de moins de 3 ans.

(\*1)Horseracing Ireland/ (\*2)BHA (British Horseracing Association)/ (\*3) HKJC (Hong-Kong Jockey Club)

- La notion de durée (= temps de détection) implique la détection du produit à une certaine concentration (valeur seuil)
- La notion d'interdiction implique simplement la détection du produit quelle que soit la concentration
- Le notion de 3,5 ans est non-validée scientifiquement

**TILDREN.** Espèces cibles : Chevaux âgés de plus de 3 ans. **Composition :** Après reconstitution, acide tiludronique (sous forme disodique) 5mg/ml. **Indications :** Chez les chevaux âgés de plus de 3 ans : aide au traitement des boiteries associées à des processus ostéolytiques observés dans l'éparvin et le syndrome naviculaire de moins de 6 mois. **Contre indications :** En l'absence de données relatives aux effets indésirables de l'acide tiludronique sur le squelette des jeunes animaux, ne pas administrer aux chevaux de moins de 3 ans. Ne pas administrer aux chevaux présentant une insuffisance rénale. Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine. **Effets indésirables :** Les principaux effets indésirables en relation avec le traitement par l'acide tiludronique sont des signes de colique (exprimés par une perte d'appétit, un inconfort abdominal, le grattage du sol, de l'inquiétude), des trémulations musculaires et une sudation. Ces effets indésirables ont été observés chez moins de 5 % des chevaux traités avec le schéma thérapeutique recommandé et pourraient être corrélés à un léger effet hypocalcémiant. Ces signes de colique apparaissent dans les quelques heures qui suivent le traitement; ils sont

modérés et transitoires et disparaissent en général spontanément sans nécessiter de traitement spécifique. Dans le cas où les signes persisteraient, les traitements habituels peuvent être administrés. Les interactions avec ces traitements n'ont pas été évaluées. Les trémulations musculaires peuvent être stoppées par l'administration de gluconate de calcium ou toute autre solution contenant du calcium. Une phlébite peut apparaître chez moins de 9 % des chevaux, consécutive à une réaction locale au site d'injection. Cela a été observé surtout à partir de la 5ème injection. De l'excitation, une hypertonie de la queue et de la salivation peuvent également être observées. Une fatigue, parfois exprimée par le couchage, peut être observée après l'injection. Cet effet indésirable peut aussi être en relation avec l'effet hypocalcémiant modéré. Il faut s'assurer que le cheval puisse se coucher librement dans un espace confortable. Des réactions de type anaphylactiques et des insuffisances rénales ont été rarement rapportés, dans la période ayant suivi la mise sur le marché. Les cas d'insuffisance rénale ont été observés plus fréquemment chez les animaux concomitamment exposés à des AINS. Dans ces cas-là, une fluidothérapie adéquate devrait être instaurée et les paramètres rénaux vérifiés. **Temps d'attente** : Viande et abats : zéro jour. Lait : Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine. **Classement du médicament en matière de délivrance** : A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans, Liste I.